

Les subsides

Le ministre a mentionné que nous exportons habituellement à peu près la moitié de notre production et que nous consommons l'autre moitié. Cela a changé et nous consommons désormais 60 p. 100 de nos produits et devons trouver des marchés étrangers pour le reste. Comme nous en sommes là, je réitère la politique agricole que le NPD a élaborée au cours de la dernière décennie, à savoir qu'il est peut-être temps de concentrer nos efforts sur le marché national tout en continuant à travailler très fort sur les autres. Peut-être devrions-nous nous occuper plus sérieusement du marché national et essayer d'y mieux satisfaire les besoins de revenus des agriculteurs.

Fondamentalement, nous avons permis au marché mondial de fixer les prix, ce qui est très dangereux. Nous en déduisons alors les frais de transport pour obtenir le prix que les consommateurs canadiens devront payer. Par suite de ce petit calcul, ce prix est habituellement moindre que le prix facturé à l'étranger. Grâce à cette méthode de fixation des prix, les consommateurs canadiens ont fait une excellente affaire.

Il n'y a que quelques denrées dont le prix est fixé autrement. Le Parlement a donné aux producteurs laitiers et aux éleveurs de volaille l'autorisation de fixer des prix nationaux qui soient justes à la fois pour les consommateurs et pour les agriculteurs. Avec ces prix, qu'ils soumettent chaque année au Conseil national de commercialisation des produits agricoles, ils arrivent à réaliser un profit raisonnable sur leur investissement, un profit qui est équivalent au salaire national moyen dans l'industrie. Voilà qui est juste et ces producteurs peuvent ainsi espérer survivre en cette période difficile. Les producteurs qui touchent le cours mondial qui est plutôt variable ont vu pratiquement disparaître la demande de leurs produits et sont aux prises avec de graves difficultés économiques.

L'un des meilleurs bilans de la première année de pouvoir du gouvernement conservateur a été établi de façon très succincte par un organisme même du gouvernement, la Société du crédit agricole. Dans sa brève analyse d'activité de la première année d'exercice du gouvernement, la Société du crédit agricole signale que la valeur des actifs agricoles a baissé de 12 p. 100 l'an dernier, que l'endettement agricole a augmenté de 2 p. 100 et que les ventes agricoles brutes ont diminué de 5 p. 100. Ce n'est pas cela qu'on peut appeler une croissance de l'agriculture. Ce n'est pas cela qui donne à penser que le gouvernement fait grand-chose pour améliorer la situation.

En fait, si l'on effectue la même analyse pour les années précédentes, on voit qu'il n'y a eu que 5 ou 6 p. 100 de baisse de la valeur des actifs agricoles en 1984 et que, si l'endettement a augmenté dans le même rapport, les ventes agricoles avaient au moins augmenté un peu. Je reconnais que le problème s'est aggravé avec le temps, mais le gouvernement malgré toutes ses bonnes intentions n'a pu freiner le déclin rapide de la situation des agriculteurs canadiens, malgré toute l'attention qu'il dit accorder à l'agriculture.

Quand j'examine la liste de tout ce que le ministre prétend avoir réalisé pour l'agriculture, je trouve que sa comptabilité ne manque pas d'imagination.

M. Benjamin: Cela s'appelle maquiller les livres.

M. Althouse: Oui, ce que dit mon ami le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) est sans doute vrai. Le gouvernement dit qu'il a accordé près de deux milliards d'aide à l'agriculture dans sa première année de pouvoir. Les chiffres sont tous là. Une des aides importantes, c'est les 520 millions de dollars

versés par le Régime canadien d'assurance-récolte qui est en place depuis des années. Cet argent-là aurait été versé sous n'importe quel gouvernement, et même sans gouvernement. Un versement provisoire de 450 millions de dollars a été fait au titre de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Des versements du même montant à peu près vont être effectués encore cette année. Si le gouvernement n'avait rien fait, ils auraient été versés en ce mois de novembre plutôt qu'en mai et juin dernier, mais le montant aurait été le même. Les modifications apportées à la loi ont accéléré les versements, mais n'ont pas changé le montant. Cet argent se serait retrouvé dans les poches des agriculteurs canadiens sous n'importe quel gouvernement, et même s'il n'y avait pas eu de gouvernement. Même si nous avions été en pleine période électorale, l'argent aurait quand même été versé automatiquement.

Je me hâte d'ajouter que ces deux programmes sont financés, du moins en partie, par les agriculteurs eux-mêmes. Le tiers des sommes versées au titre de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest provient des primes versées par les agriculteurs. La moitié de l'argent versé au titre de l'assurance-récolte est fournie par les primes des agriculteurs. Il y a sur la liste du ministre l'annonce des versements définitifs pour les trois grains de la Commission canadienne du blé. Le gouvernement ne fournit pas d'argent pour cela. C'est simplement une question de solder les ventes annuelles, de clore les livres, et de reverser l'excédent aux agriculteurs qui ont produit le grain. Voilà autant de choses qu'on trouve dans cette liste mirobolante.

Mais ce n'est pas en établissant des listes mirobolantes qu'on s'attaquera au vrai problème. Je félicite à nouveau le ministre d'avoir enfin reconnu que nous faisons face à un marché où l'offre est excédentaire. Ses fonctionnaires semblent toujours l'ignorer, puisque le Livre blanc qu'il a présenté à ses homologues provinciaux à Saint-Jean, Terre-Neuve, se fondait sur l'idée qu'il y a beaucoup d'affamés à nourrir et une demande internationale à combler. Ses fonctionnaires ne sont pas encore arrivés aux conclusions du ministre.

• (1450)

Dans le peu de temps qu'il me reste, j'ai quelques idées à exposer sur les mesures à prendre par rapport à cette offre excédentaire. Nous devrions tout d'abord nous occuper des 60 p. 100 que représente le marché intérieur que nous devons être les premiers à servir. Les agriculteurs devraient pouvoir se doter de mécanismes de mise en marché qui profiteraient des débouchés locaux et qui pourraient fixer eux-mêmes les prix de telle sorte que les producteurs récupèrent la totalité de leurs coûts. Compte tenu qu'il est difficile de produire exactement de quoi répondre aux besoins quantitatifs du marché, à cause de divers facteurs dont les conditions climatiques et la maladie, il faudrait pouvoir écouler les excédents sur les marchés internationaux grâce à de puissants offices de commercialisation, dont la Commission canadienne du blé, qui sont capables de livrer concurrence. Agissant dans le seul intérêt des producteurs, ces organismes remettraient proportionnellement tous les bénéfices réalisés aux producteurs eux-mêmes, si bien que les bénéfices engendrés par cette opération de commercialisation reviendraient entièrement aux producteurs des denrées et à leurs localités. Voilà l'unique façon de régler la crise agricole qui